

La Réunion, le 5 octobre 2023

NOTE DE CONJONCTURE LA RÉUNION - 2^e TRIMESTRE 2023

Au 2^e trimestre, le ralentissement de l'emploi salarié se confirme

Au deuxième trimestre 2023, le ralentissement de l'emploi se confirme : alors que 1 600 emplois salariés étaient créés chaque trimestre en 2022, seuls 800 emplois sont créés au deuxième trimestre 2023, après 500 emplois créés au premier trimestre. Le secteur privé cesse en effet de porter la dynamique de l'emploi observée en 2022. Le commerce et les services aux entreprises sont ainsi les rares secteurs qui créent des emplois ce trimestre. Les constructions de logements et la fréquentation touristique ralentissent. Les créations d'entreprise restent stables alors que les défaillances augmentent. Tout comme au premier trimestre, l'emploi croît légèrement dans le secteur public, après une année 2022 plutôt marquée par des destructions d'emploi. Dans ce contexte, le chômage touche 19 % de la population active.

Pour en savoir plus

- Rageot F., Rivière. I., « Au 2^e trimestre, le ralentissement de l'emploi salarié se confirme », Insee Conjoncture La Réunion n° 29, octobre 2023.

Conjoncture économique au 2^e trimestre 2023 à La Réunion

Emploi salarié

291 800 salariés
fin juin 2023



par rapport
au trimestre précédent

Taux de chômage au sens du BIT*

au 2^e trimestre 2023



*Bureau International
du Travail

Fréquentation hôtelière

353 000
nuitées



64 %
des chambres
occupées

- 2,0 %
par rapport
au 2^e trimestre 2022

- 0,2 point
par rapport
au 2^e trimestre 2022

Construction de logements

7 100
logements autorisés
à la construction



juillet 2022
à juin 2023

par rapport à la période
juillet 2021 - juin 2022

Créations d'entreprises

3 000
créations d'entreprises
au 2^e trimestre 2023



par rapport
au trimestre précédent

57 % des créations d'entreprises
sont des micro-entreprises au 2^e trimestre 2023

La Réunion

insee.fr